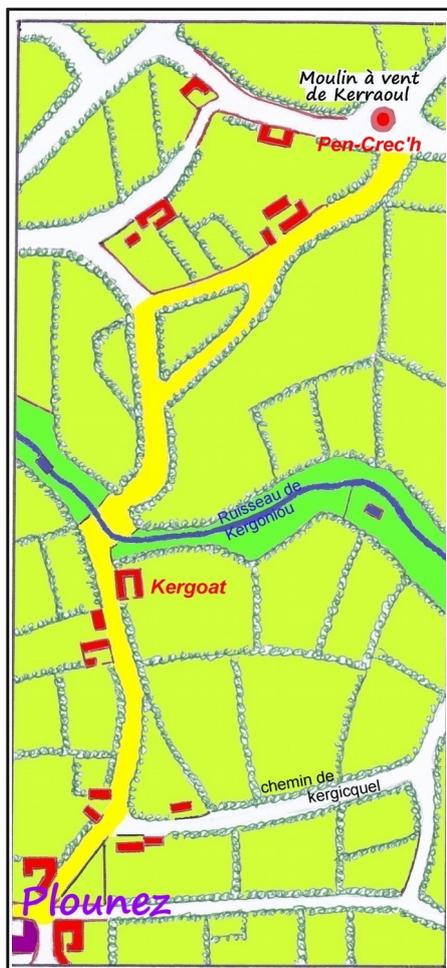


SI LE CHEMIN M'ÉTAIT CONTÉ...

... LE CHEMIN DE KERGOAT - Plounez.

Entre le bourg et Pen Crec'h

par Jacques DERVILLY



Le Chemin de Kergoat (en jaune) d'après

1) un plan de
1776

2) le « vieux cadastre »
1831

3) la carte IGN
1968

1) Un plan de 1776 confirme l'information donnée par un acte notarial de 1567 qui place les bâtiments de Kergoat « sur le chemin qui va du bourg de Plounez au moulin à vent de Kerraoul ». À propos de ce moulin, un autre plan non daté mais postérieur précise que l'« ancien moulin à vent de Kerraoul [est] en partie démoli ».

2) Sur le plan suivant (adapté ici du plan cadastral de 1831), le moulin a été remplacé par une maison d'habitation, mais on sait qu'un autre moulin existe quelques centaines de mètres plus loin, sur une parcelle, non visible ici, en bordure du chemin qui mène à Kerraoul.

3) Le 3ème plan (d'après la carte IGN 1968) montre très nettement le contournement de la crête de Pen-Crec'h qui « sectionne » le chemin à son extrémité nord. L'ancienne route a été plus tard convertie en terrain privé constructible. Des petits chemins ont disparu. Routoirs et lavoirs ne sont plus portés sur la carte et il y a eu des regroupements de parcelles agricoles.

Un précédent article nous avait fait découvrir un des plus importants chemins de Plounez, le chemin de Kergicquel¹, qui relie depuis toujours Paimpol à Plounez.

Le présent article propose de suivre un des plus petits chemins de Plounez, et peut-être même l'un des moins connus, car il n'est fréquenté que par ses riverains (assez peu nombreux) et les randonneurs bien informés qui lui trouvent beaucoup de charme. C'est encore en effet un joli chemin qui a plein de souvenirs à raconter. Il suffit d'écouter...

« Si le chemin de Kergoat m'était conté... »

* *
*



Le chemin de Kergoat est situé entre le bas du bourg et les hauts de Pencrec'h.

Venant de Paimpol et arrivé à l'extrémité du chemin de Kergicquel, il faut laisser à gauche la route qui mène au bourg et s'engager à droite dans cet autre chemin, moins connu, le *Chemin de Kergoat*. Il n'est pas bien long et peut vous emmener du bas du bourg où vous vous trouvez, en une dizaine de minutes, jusqu'au haut de *Pen-Crec'h* d'où l'on aperçoit la baie de Paimpol.

Mais prenons notre temps.

Ne demandez pas son âge à un chemin ! Par coquetterie, il vous répondra qu'il est vieux, puisque c'est ce que l'on dit de tout chemin qui se respecte !

Ne lui demandez pas s'il mène à Rome, puisque tous les chemins, qu'ils partent de Rome ou d'ailleurs, peuvent aussi bien mener à lui.

Ne lui demandez pas non plus pourquoi il va de travers. Un rien froissé, il fera mine de ne pas vous entendre, fidèle à la discrétion légendaire de tout chemin de ne pas dire ce qu'il voit ou entend entre ses talus (*bouzard 'vel ur c'hleu*, dit-on, « sourd comme un talus »). Mais plaignant sincèrement votre ignorance, il se dira en lui-même, dans la langue qu'il a, et de beaucoup, le plus entendue depuis qu'il est né: *Hent ar vro n'ha ket wareveun, james, setu tout!* « Chemin breton ne va jamais tout droit, un point c'est tout. »

En fait, il ne faut pas poser pas de question à un chemin pour le connaître. Il faut le parcourir, tout simplement et le laisser raconter.

* *
*

Avant de recevoir son nom officiel matérialisé par une plaque municipale ornée du blason de Paimpol, notre chemin a été autrefois désigné comme « *le chemin qui va de l'église au moulin de Kerraoul* ». Ce n'était pas faux, même si ce n'est plus tout à fait vrai car il a été « raccourci » à chacune de ses extrémités. Mais cela nous autorise, ici même, à revendiquer quelques mètres de plus en partant du chevet de l'église, à l'angle nord est du bourg.

1 Alain Dumont nous avait guidés sur le *Chemin de Kergicquel* qui relie Paimpol à Plounez et qu'il connaît depuis son enfance.

Tout de suite à gauche, une ancienne ferme était devenue par la suite un atelier de bourrelier. L'atelier subsista aussi longtemps qu'il y eut assez de chevaux pour maintenir cette activité, puis l'artisan devint matelassier. La maison est maintenant une propriété privée.



M. Bihannic, au travail (dans les années 1970)

À peine sorti du bourg, on aperçoit, tout de suite à droite l'ancienne école communale de filles, ouverte en 1863. L'instruction avait été confiée à la congrégation des Filles du Saint-Esprit². Après quelques débuts difficiles, le succès avait été impressionnant, si bien qu'en 1878-1879, 118 élèves âgées de 6 à 13 ans étaient inscrites, dont 84 indigentes admises gratuitement.

Plus récemment, d'anciennes élèves se souvenaient d'une institutrice qui de colère jetait par la fenêtre le cahier de l'une ou l'autre de leurs camarades. La pauvre victime devait aller ramasser son cahier souvent en triste état dans le jardin d'Amélie, de l'autre côté de la route.

Le nombre d'enfants a tellement diminué au cours des décennies que l'école a fini par fermer. Elle abrite maintenant l'école Diwañ et quelques associations culturelles.

Laissons à droite *Ti-korn* (la maison de l'angle), et engageons-nous dans « notre » chemin.



On s'engage dans le chemin de Kergoat .



La plaque ornée du blason de Paimpol représente un navire marchand, offert par le roi aux bourgeois de Paimpol en 1669 en reconnaissance de leur dynamisme et de la prospérité de la ville. Voilà un symbole assez peu conforme à ce qu'était la population plounézienne de l'époque, essentiellement composée de paysans bretonnants soumis à une noblesse terrienne accrochée à un régime féodal archaïque.



À gauche « Traou-bourg » est la première maison du chemin de Kergoat.

(carte postale- années 1960)

Tout de suite à gauche, voici une belle demeure aux dimensions harmonieuses, donnant au sud sur un jardin clos, c'est *Traou-Bourg* (le bas du bourg) ou *Ti Conan* (la maison Conan) du nom de la famille qui y a résidé jusqu'à la fin du siècle dernier. Elle avait été agrandie en 1870 pour

2 Cela dura jusqu'à la laïcisation en 1897

être la demeure d'un bourellier (Severin Henry) dont l'épouse, Marie-Jeanne, tenait un petit commerce. Chaque année une Plounézienne aisée venait y acheter des sabots neufs pour les offrir aux écoliers pauvres de sa commune. En 1911, une fille de Séverin (Marie) et son mari, Henry Conan, jeune officier de marine marchande, acquièrent la maison mais ils n'y résideront qu'à la retraite de Henry. Ce dernier, après une brillante carrière dans la marine³, peut alors se consacrer à ses recherches d'histoire locale. Son travail a été publié en 1947 dans un opuscule intitulé *Résumé historique de la paroisse de Plounez*.

Restée plusieurs années inoccupée après la dispersion des 8 enfants, la maison revit à nouveau.

De l'autre côté de la route, la longue parcelle où s'alignent aujourd'hui deux maisons s'appelait *Loguel ar Sakrémant* (le champ de la Fête-Dieu ou le champ qui appartient à la confrérie du Saint-Sacrement). Un particulier soucieux d'assurer son salut éternel pouvait établir une fondation (par exemple une messe à célébrer une fois par an à telle ou telle date) et l'honoraire en était perçu par la confrérie sur le revenu d'une pièce de terre pouvant porter son nom.

En avançant de quelques mètres, on constate que le chemin est tracé en contrebas d'une rupture de pente : le talus ouest est plus élevé que celui de l'est qui, lui, est au niveau du champ. C'était un chemin bocager, protégé par cet encaissement naturel et autrefois garni de haies. A l'époque où il se buvait des quantités phénoménales de cidre, chaque ferme, en plus de ses vergers, alignait souvent des rangées de pommiers en bordure de ses champs. Ce fut le cas ici, jusqu'au milieu des années 1980. Puis la consommation de cidre chuta, les pommes furent de moins en moins ramassées, les pressoirs abandonnés et les pommiers arrachés. Au printemps, les pommiers en fleurs ne décoraient plus les bords du chemin, mais la vue sur la campagne n'en est que plus dégagée, ce qui permet d'apercevoir les pointes des deux clochers de Paimpol au dessus d'une rangée d'arbres à l'horizon.

KERGOAT

Quelques pas encore et nous voici à **Kergoat**, d'où le chemin tient son nom.

Peut-être au tout début n'y avait-il qu'une simple sente, une piste, dévalant une pente exposée plein sud ?



Le chemin passe entre les pignons du Petit Kergoat au 1^{er} plan et du (Grand) Kergoat au 2nd plan - Photo J.D. 1980

Puis avec le temps, des générations de marcheurs ont peut-être prédisposé cette sente à devenir un vrai chemin. Ce chemin a-t-il précédé ou suivi l'établissement d'un *Ker-goat* à cet endroit précis ? Laissons la parole à deux linguistes⁴ : le nom même de *Kergoat* vient d'un ancien *Caer* qui désignait un lieu *fortifié*. Un tel *Kergoat* peut remonter à l'époque des invasions

³ Voir article dans les dossiers du site : Henry Conan, raconté par son petit fils Hervé Conan.

⁴ Bernard TANGUY - Dictionnaire des noms de communes du Finistère -1990 Chasse-Marée-Ar Men et J.Y. LE MOING Les Noms de lieux bretons de Haute Bretagne - Coop Breizh – 1990.

normandes aux IX^{ème} et X^{ème} siècles et avoir été habité par un chef militaire. Ou bien, c'est après le retour au calme au X^{ème}, XI^{ème} ou XII^{ème} siècle que notre Kergoat a été fondé sur un lieu nouvellement défriché à proximité d'un bois, avec le sens de lieu habité et demeure de seigneur.

LA MAISON NOBLE DE KERGOAT

Toujours est-il qu'en 1256 puis 1257, *Kergoat* est bien attesté comme maison noble, propriété d'un certain Geffroy, un tout petit seigneur local. Ce seigneur, manquant d'argent, dut en emprunter aux moines de Beauport, lesquels se remboursèrent en froment sur des dîmes qui étaient dues à Geffroy, en particulier sur des terre qu'il possédait à *Kergiquel*, tout près d'ici.

LA MAISON et MÉTAIRIE de KERGOAT

Presque trois siècles plus tard, la Réformation du 23 mars 1536 confirme que *Kergoat* est toujours « maison noble », propriété de la famille Le Lay, résidant à Plounez.

Trente ans plus tard (1567), on apprend que Pierre Le Lay, seigneur de *Kerallain*, baille à Vincent Quermarec, pour une durée de quatre ans commençant dès la Saint Michel, la maison et **métairie** noble du *Kergoat*, comprenant : maison, port [cour], aire, grange, maison à four et courtil, avec autres pièces de terre se joignant ensemble, et donnant (entre autres) sur *le chemin menant de l'église de Plounez au moulin à vent de Kerraoul* et sur *le chemin menant de l'église à Kergoniou*. Le document, très dégradé laisse entendre que le seigneur de Kerallain promet de fournir audit Quermarec, chaque année, la moitié des semences qu'il y fera, ce qui est conforme à un contrat de métairie (dans lequel dépenses et recettes sont partagées - plus ou moins - par moitié).

En 1706, soit 40 ans plus tard, changement de contrat : la métairie devient **convenant**.

LE CONVENANT du Grand KERGOAT -19 mai 1706

Extrait (simplifié) dudit contrat :

« Dame Magdelaine de Coathéloury dame de Coetpeur, demeurant en son manoir de Penlan paroisse de Plounez, baille à titre de convenant et domaine congéable aux us et coutumes du pays et terroir de Goello, à écuyer Gilles Rolland et demoiselle Guyonne Lestic sa compagne, sieur et dame du Vieux Chastel demeurant audit Plounez :

* **la maison et métairie noble de Kergoat** audit Plounez, consistant en un corps de logis haut et bas, volier [pigeonnier], grange, écuries, maison à four et four, puits, cour, jardin, courtil de jouxte, et plusieurs autres pièces de terre dont une donnant sur terre de la dame Desplantes, résidant au manoir voisin de Kergoniou, avec les douves qui en dépendent pour rouir filasse, et une autre grande pièce de terre aussi nommées Parc an Arzul donnant au couchant sur chemin menant du bourg de Plounez au manoir de Kergoniou

* **Lesdits preneurs** jouiront desdits maison et autres logements et terres avec titre, avec les émondés des bois de chêne, tant en rabines que sur fossés (sauf les bois de décoration non émondables). Ils auront la disposition en entier des bois puisnés [morts]. Ils pourront aussi faire hausser les bâtiments et les couvrir d'ardoises si bon leur semble et construire de nouveau quelque petite chambrette et laverie pour leurs commodités s'ils croient le devoir faire et même quelque écurie ou logement à bestiaux de couverture à leur option ».

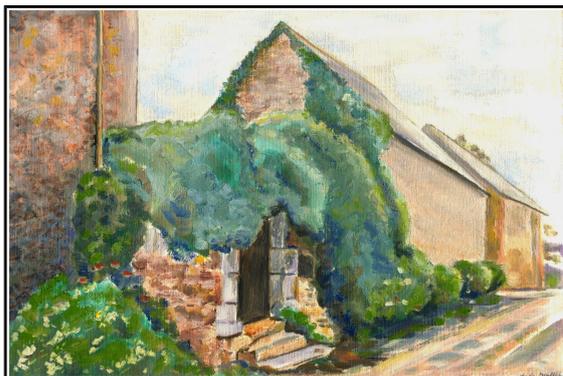
Les preneurs s'engagent à payer à la dite dame bailleur :

- chaque année au terme de la Saint-Michel en septembre
- le nombre de trente boisseaux froment rendibles en grenier au manoir de Penlan
- et par argent la somme de cent quinze livres dix sols
- et six poulets payables en deux termes égaux à Noël et à la Foire des Moines à Paimpol
- et ainsi continuer d'année en année aussi longtemps qu'ils seront en jouissance dudit lieu de Kergoat et terres en dépendant
- et aussi longtemps qu'il plaira à ladite dame bailleur qui pourra congédier lesdits preneurs quand bon lui semblera en payant et remboursant auxdits preneurs leurs droits commantiers (sic) ».

LA FERME DE KERGOAT au XX^{ème} SIECLE

Puis les siècles passent et les régimes changent. Kergoat finit par perdre son statut de maison noble, mais restera jusqu'à la fin une belle exploitation agricole.

Les derniers propriétaires exploitants en furent Joseph et Françoise Henry, tous les deux issus de familles anciennement établies à Plounez. Une autre famille Henry (apparentée à la précédente) a converti les bâtiments en gîtes.



Le chemin longe les dépendances de la ferme de Kergoat. Au 1^{er} plan, la petite entrée donne dans la cour fermée.

Kergoat vers 1980 (dessin de Henry Le Moulec)

Bien peu de passants remarquent dans un mur bordant le chemin un anneau creusé dans une pierre et, au pied d'une porte cintrée, un gros galet en partie enfoui. Ce sont de modestes « reliques » du temps des chevaux. Les visiteurs attachaient leur monture aux anneaux de pierre et



les cavaliers utilisaient le gros galet pour monter à cheval.



Parler de ses chevaux remplissait Joseph d'émotion. Né en 1925 ici même, il était devenu dès son plus jeune âge le « poatr harnais » de la ferme familiale, c'est à dire le responsable des chevaux et de leur écurie. Lancé sur le sujet, il devenait intarissable. Écoutons-le quelques instants :



Joseph Henry (1925 – 2001)

« Nous avons une grosse ferme, avec 4 chevaux, dont deux en permanence : le marc'h limon, le plus costaud, qui était utilisé pour le travail et le marc'h voètur (souvent une jument) surtout utilisé pour les loisirs, les sorties et les visites.

Nous avons aussi deux poulains achetés jeunes et vendus un an ou deux plus tard après que je les avais formés au travail.

C'est à l'occasion de foires que j'allais acheter ou vendre un jeune poulain. J'allais à la foire des Rameaux à Guingamp, ou au grand rendez-vous de la Saint-Hervé sur le Méné-Bré en septembre, ou parfois encore à Morlaix (à la Saint-Jacques).

Si je devais vendre un poulain de 3 ans, 3 ans 1/2, je me levais à 4 heures, et partais de Kergoat à pied, avant 5 heures. Il fallait 7 heures de marche et je ne faisais qu'une halte à Saint-Clet pour casser la croûte. Je faisais boire le poulain dans des auges le long de la route. Il y avait beaucoup d'autres à faire pareil et on se regroupait en chemin. Quand je revenais de Guingamp avec un jeune poulain, on disait qu'il ramenait « le coucou sur sa queue » (la foire des Rameaux coïncidait avec l'arrivée du coucou à Plounez).

Une fois le poulain entré dans l'écurie, chacun devait l'accueillir en lui disant « Sant Élèr

d'e brezervou » (Que saint Eloi le protège). Je suis allé 24 fois au Méné-Bré et à Guingamp.

Je ne parlais que breton avec mes chevaux. Ils me connaissaient, on était ensemble du matin au soir.

Parfois des frais imprévus imposaient de vendre un poulain. On disait alors qu'on avait « coupé la queue du poulain » « krennan diwar lost an ebeul » pour régler la dépense. J'ai vendu mon dernier poulain en 1975. On gardait les « vieux » chevaux mais sans en acheter de jeunes.



Les chevaux de la ferme au travail (vers 1950)
(coll. privée)



Joseph continua d'accrocher un buis béni dans la cabine de son tracteur comme il en mettait un autrefois dans l'écurie.
(Photo J.D.)

Joseph lui aussi s'est modernisé, mais ses chevaux lui ont toujours manqué et il ne s'est jamais séparé de ses deux derniers fouets, l'un au manche « cordé » pour le travail, et l'autre au manche en houx pour la « voètur ». « Avec, je guidais mes chevaux, je n' ai jamais frappé mes bêtes avec. »

En montrant l'anneau évoqué plus haut, Joseph aimait rappeler une odeur caractéristique, disparue aujourd'hui de nos chemins mais qui était présente partout où, dans le temps, passaient les chevaux : l'odeur de crottin de cheval frais : nul chemin, et celui de Kergoat moins que les autres n'y échappait. Même après le passage des ménagères pour ramasser le précieux engrais pour leurs fleurs, le chemin restait comme imprégné de cette odeur forte, mais familière et d'une certaine façon rassurante.

Tournons-nous vers l'autre côté du chemin. Les bâtiments que l'on voit portent le nom de *Petit Kergoat*. Avec les terres qui lui sont attachées, le Petit Kergoat appartenait sous l'ancien régime à la maison noble de Kergoat et était exploité lui aussi en tant que convenant.

LE PETIT KERGOAT,

Au grand Kergoat, nous avons ouvert une page de l'an 1706. Venons au Petit Kergoat 20 ans plus tard pour écouter les notaires détailler au nouveau preneur les termes du contrat. Nous sommes le 27 mars 1726 :

*« Haut et puissant messire **Jean Baptiste chef de nom et d'arme du Coetlosquet**, chevalier seigneur dudit lieu Kergoat [...] Penlan, Kerallain, le Plessis et autres lieux, chevalier de justice des ordres militaires de Notre-Dame de Mont Carmel et Saint-Lazare de Jérusalem **et haute et puissante dame Marie Jeanne Yvonne Antoinette de la Noë** son épouse,*

*ont fait comparaître devant notaires royaux : **Pierre Le Page et Renée Lebrun sa femme**, de cette paroisse, pour qu'ils reconnaissent « avoir, tenir et posséder [le Petit Kergoat] à titre de convenant et domaine congéable. »*

Suit une description des lieux, si précise qu'on pourrait facilement les dessiner. Extraits :
« **Une maison**, avec cour close au devant, jardin derrière, petite maison au bout du levant de la grande, étable, soue à cochon, un fournil, les toits couverts de chaume, et parcelle de terre. Du côté du midi, un courtil, les terres contenant ensemble avec leurs fossés et talus vers le chemin quarante huit cordes de bois quart, joignant d'un bout sur le chemin menant du bourg de Plounez au Kergoat d'autre sur le chemin conduisant du bourg à Kergoniou, du midi sur terre desdits seigneur et dame de Coetlosquet, et d'autre côté à terre du seigneur Rolland. Lesdites maisons et parcelle de terre, tenues dans le féage de Kerraoul et Boisgelin, sont quitte de rentes et néanmoins sujettes à la trente sixième gerbe pour devoir et dîme lorsqu'il y aura gaignerie de blé, [etc].... »

Chaque bâtiment est ensuite mesuré et décrit. Par exemple :

« La petite maison ayant de long en chaque longère 12 pieds, laize pour un pignon esguillonné 11 pieds de hauteur compensée, la cheminée à jambage de maçonnerie, scourge et manteau de bois soutenant doublure, un poutreau garni de deux portées de soliveaux, [etc., etc.] »

Il fallut certainement traduire chaque terme du contrat en breton à l'intention du preneur... Comment dit-on « pignon esguillonné » par exemple ?

Le Petit Kergoat sous la neige. Le chemin longe le bois de Kergoniou puis monte vers Pen-Crec'h.



Là encore, les régimes passent et les générations se succèdent. Le *Petit Kergoat* s'est transformé et n'a gardé aujourd'hui aucun des bâtiments décrits dans le contrat. Un « penti » (un bout de maison) de cette époque qui tombait en ruine a dû être abattu il y a quelques années. Y étaient parfois hébergés, au début du siècle dernier, de pauvres gens sans le sou, contents d'avoir un toit au dessus de leurs têtes. Une locataire, épouse d'un mutilé de guerre à la maigre pension et mère de famille, gagnait comme lavandière à peine de quoi tenir sa famille en vie. Assise sur le seuil de sa porte, elle gémissait : *Da viannan, ma vije ur skril ba ma oaled* (si au moins on avait un grillon dans notre âtre), car un grillon est porte-bonheur pour la maison.

KOZ GOAJOU « Les vieux lavoirs »

Reprenons notre chemin. Quelques dizaines de mètres après avoir passé un magnifique hêtre sur la droite, on entend le clapotis d'un ruisseau invisible aujourd'hui mais qui fut la scène d'un aristocratique crêpage de chignons au XVIII^{ème} siècle.

CREPAGE DE CHIGNONS ARISTOCRATIQUE AU LAVOIR

Nous sommes le 6 juillet 1694.

Nous avons d'une part : **Dame Magdelaine de Coat Esloury**, épouse de Monsieur Louis de la Nôe, seigneur du Coetpeur, demeurant au manoir de Penlan, en Plounez et propriétaire du lieu noble du Kergoat,

et d'autre part : **Dame Marie Deplantes**, demeurant en son manoir de Kergoniou.

Toutes deux se prétendent propriétaires de douets [lavoirs] et routoirs établis là où le ruisseau venant de Kergoniou traverse le chemin de Kergoat. Dame Magdelaine de Kergoat vient de constater que des ouvriers de Dame Marie Deplantes de Kergoniou ont entrepris des travaux sur les douets ne lui appartenant pas, qu'ils ont déplanté et déraciné des arbres, détourné l'eau pour son seul profit et rendu impraticable le chemin charretier qui va du lieu noble de Kergoat au moulin à vent de Kerraoul.

* Dame Marie de Kergoniou rétorque que ces douets sont sur ses terres puisque l'eau provient de ses fontaines et que les travaux étaient nécessaires pour le rouissage du lin effectué par ses métayers.

* Le ton est monté. Un oncle de Dame Magdelaine aurait menacé les ouvriers de Dame Deplante « de leur donner du fusil dans la tête s'ils continuaient... ». On a fait venir des notaires. On a comparu devant la juridiction de Kerraoul. Les avocats ont plaidé.

* Mais, sans doute, pressentant un procès long et coûteux, les deux parties préfèrent un compromis et décident de cesser « toutes suites à ce sujet tant en la cour royale de Saint-Brieuc qu'en la juridiction de Kerraoul ».

Il faudra quand même attendre 1701 pour fixer les termes du compromis suivant :

* Madame Magdelaine de Coitloury, propriétaire à Kergoat, consent que Madame Desplante de Kergoniou fasse construire pour sa commodité un fossé [fossé a localement le sens de talus].

* Madame Marie Deplantes, de son côté, consent que ce talus appartient à Madame de Coitloury et que les fruits, genêts, bois et chauffage que ce fossé pourra produire appartiendront à jamais et exclusivement à Madame Magdelaine de Coitloury. »

Le linge sale ayant été lavé, le calme a pu revenir dans le vallon de Kergoat - Kergoniou.

Les vestiges des douets existent encore sous le remblai aménagé pour supprimer le gué. On a busé le ruisseau et nivelé le chemin. Mais il n'y a pas si longtemps encore, les écoliers se souvenaient d'avoir pataugé dans la boue et les bouses de vache qui encombraient le chemin et le ruisseau. Les voisins appelaient ce creux **goz goajou** (les vieux lavoirs), **koz goaz** au cadastre.

PARK N'ASKOL

Tout de suite sur la droite s'étend une grande parcelle exposée plein sud. « *Ce champ vaut de l'or* » disaient, envieux, les cultivateurs de passage en le regardant. Son nom, **Park 'n askol**, le champ à chardon mérite une explication bien connue des anciens : « *Autrefois, à table, on entendait les hommes dire que quiconque voulait acheter ou louer de nouvelles terres ou s'installer dans une nouvelle ferme, devait faire le tour des champs avec un aveugle à qui on faisait toucher les plantes qui poussaient naturellement dans le champ ; d'après ce qu'il sentait au bout des doigts, il disait si la terre était bonne ou pas. S'il sentait de « l'askol » (du chardon) au bout des doigts, c'était bon. Si c'était de la fougère, ça ne l'était pas. Il fallait qu'il soit aveugle, parce qu'il avait comme un don pour savoir. Voir la plante ne suffisait pas. On disait comme ça : **Douar askol**, **douar ed** terre à chardon est bonne pour le blé.* » (voir ANNEXE 1)

On disait la même chose pour le **tial**, la pabelle, qui veut une terre profonde et riche.

EN LONGEANT KERGOUIOU

Le ruisseau

La côte se raidit soudain et tire sur les jarrets. On est sur l'autre versant du ruisseau de Kergoniou. Le ruisseau, né quelques centaines de mètres plus haut commençait par alimenter un lavoir fréquenté par quelques femmes du hameau : Mme Bocher, venait avec d'autres à ce lavoir appartenant aux de Montgermont car il y avait un abri bien commode au dessus des laveuses. C'était bien mais, au retour, il fallait pousser la brouette pour remonter la côte.



Le lavoir de Kergoniou n'est plus fréquenté depuis bien longtemps.

Photo J.D.

Bien sûr, l'utilisation de ce lavoir avait un coût : une fois l'an, les hommes (maris, fils, frères...) devaient venir vider et nettoyer le lavoir, et une autre fois, venir aider aux foin. C'était ainsi.

Quant au ruisseau, il continuait son cours parsemé, ici d'un autre lavoir, là d'un routoir. L'un d'eux porte au cadastre le nom de *Lostyten*, déformation d'un *logel an dillen* (champ de l'orme). Suivant sa pente naturelle, le ruisseau traverse ensuite le marais du Wern puis se laisse absorber par un autre ruisseau à peine plus gros qui l'entraîne jusque dans les bassins de Paimpol.

Le bois

Sur la gauche, commence le bois de Kergoniou percé d'une imposante allée qui mène au manoir. C'est dans cette allée qu'aux beaux jours entre les deux guerres, la kermesse paroissiale alignait ses stands. La foule était au rendez-vous, consciente de bénéficier du privilège rare de déambuler chez la *noblans* [la noblesse]. L'occupant allemand mit un arrêt à cette manifestation en établissant un important dépôt de munitions à l'abri des grands arbres. Des sentinelles se relayaient à l'entrée et entretenaient une ambiance de méfiance : ils semblaient surveiller le va et vient des attelages, des charrettes et de leurs contenus, le passage des troupeaux etc.

Bien des saisons ont passé depuis cette époque troublée. Le calme est revenu et au fil des ans, le domaine s'est refermé sur une famille dont les membres vieillissants s'en sont allés l'un après l'autre. Une nouvelle génération a pris le relais.



L'allée de Kergoniou vue du Chemin de Kergoat



Kermesse dans l'Allée de Kergoniou vers 1935. (coll. privée)

LA VOÛTE D'ARBRES

Après cette halte à mi-pente, nous reprenons notre progression vers le sommet et nous avançons entre une double haie boisée aux airs de chemin creux. Le talus ouest, en surplomb, a été replanté en 2005 tandis que le talus opposé, en bordure du champ, présente deux étapes de son évolution : à son extrémité sud, après le ruisseau de Kergoniou, il est dénudé, et laisse voir plusieurs souches d'ormes, tristes victimes de l'épidémie de graphiose. Là où nous nous trouvons, le talus est à peu près conservé, mais fragilisé : combien de temps, en effet, les quelques châtaigniers et chênes encore debout vont-ils tenir sur un



Photo : Jacques Dervilly

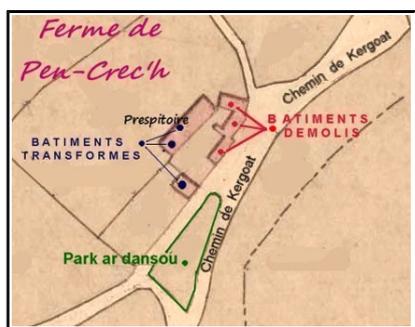
talus que les « épareuses » n'épargnent guère ? Entre les vieux troncs enveloppés de lierre, le randonneur d'aujourd'hui peut apercevoir à ses pieds la campagne plouézienne étaler ses champs et, à l'horizon, les hauteurs de Plouézec.



Le remembrement, rendu nécessaire par le regroupement des terres, et par l'utilisation des machines de plus en plus grosses, a transformé le paysage. La suppression des haies et des talus avait inquiété cet ouvrier agricole qui redoutait une conséquence fâcheuse sur son mode de vie : *Vindeyou, pe ne vou ket ken kleuiou, n'hallou ket eun den mont da pissat heb bean gwellet* (Un de ces jours, quand il n'y aura plus de talus, on ne pourra plus aller p... sans être vu !) Le problème s'est résolu avec la disparition des ouvriers agricoles eux-mêmes.

PEN-CREC'H - Le « PRESPITOIRE »

Les bâtiments sur la gauche juste avant d'arriver à la route s'appellent officiellement **Pen-Crec'h**, (prononciation locale : pen ouec'h) mais étaient connus depuis des générations sous le nom de *prespitoire* (presbytère) par la famille qui en était propriétaire. Une tradition locale voulait en effet que ce fût là le tout premier centre religieux de Plounez. Une partie de la maison passe pour avoir été le presbytère. À l'intérieur, le manteau de la cheminée était décoré d'un calice et autres accessoires liés au culte. Au cours de travaux vers 1950, cette cheminée fut démontée et le linteau disparut ! Une petite croix discrètement creusée dans une pierre du mur de clôture, invisible aujourd'hui, et le souvenir d'une pièce de terre à proximité appelée *ar verret* (le cimetière) renforçaient ce caractère sacré de l'endroit. On ne saura sans doute jamais si la première communauté chrétienne s'est rassemblée ici, mais ce qui est sûr, c'est que nos aïeules et nos aïeux venaient jadis, à quelques pas de là, se dégourdir les jambes à *plasenn ar dansou* ou *park ar dansou* (la place à danser) lors de réjouissances de quartier et autres feux de la Saint-Jean.



Les bâtiments que l'on voit aujourd'hui n'ont plus rien de commun avec ce qu'ils étaient en 1830 ni même en 1905 lorsque le peintre-douanier Faudacq les dessina. Les façades aveugles de dépendances trapues et couvertes en chaume protégeaient alors une cour fermée des vents froids et des regards indiscrets. Il n'en reste plus rien. Après avoir été modernisée, cette ferme est restée en activité jusqu'au départ à la retraite des derniers exploitants dans les années 1980. Elle a ensuite été partagée en maisons particulières.

Le plan de la ferme de Pen-Crec'h d'après le plan cadastral de 1831.

Les annotations en bleu et rouge signalent les transformations apportées aux bâtiments

LES HAUTS DE PEN-CREC'H

La ferme de Pen-Crec'h quand elle était encore en activité. Les tuiles de la toiture venaient d'Angleterre, transportées par des goélettes.



C'est un peu *les Hauts de Hurle-Vent* ici, surtout par vent d'est, celui qui n'est bon ni pour les gens ni pour les bêtes. Dans la famille Henry qui exploita, en dernier, cette ferme avec vue sur la baie de Paimpol, il n'était nul besoin de regarder la couleur de la mer : les vents d'est qui rebrousse l'écume des vagues et couvrent la mer de moutons n'ont jamais apporté que froid et menace sur leurs cultures. Parfois c'était profitable : *Avel est a gas an tréou d'ar vestr* disait-on en breton « Le vent d'est apporte des choses au maître » parce qu'on vend plus cher à cause du froid, du gel ou de la neige qui a détruit les récoltes. Parfois, c'était désastreux au point de vouloir renoncer au métier: *Gwerzhan tout, sec'h ha sal hag en ker da chô*m « On vend tout, sec et salé et on va vivre en ville ! »

Dans l'angle du jardin près de la route, la croix en ciment armé a été réalisée vers 1920 par M. Uséo, maçon d'origine italienne. Ce type de croix avec son imitation d'écorce et de branches coupées était une nouveauté dans le pays et connut un beau succès.

C'est du champ (non bâti à l'époque) de l'autre côté du chemin que le 16 août 1944 au soir un char américain a tiré un obus sur le camp retranché allemand du Wern entre Paimpol et Plounez. Les Allemands se rendent aussitôt. Il fait encore jour, mais en raison du couvre-feu, la nouvelle de la libération de Plounez ne sera connue que le lendemain matin, précédant de quelques heures celles de Paimpol et de Kerity.

Le chemin de G.C N° 16, puis N786, (aujourd'hui Route de Kergrist) cisaille le chemin.

Cette voie de Grande Communication, aujourd'hui rétrogradée en *Route de Kergrist* vient brusquement cisailer notre chemin quelques dizaines de mètres avant son terme en haut de la côte.

La décision avait été prise dès 1903 après constatation par le Conseil municipal que la côte de *Pen Crec'h* sur le chemin de Paimpol à Morlaix était trop abrupte et obligeait « les lourds camions à prendre les chemins ruraux détournés de Kerraoul et Kervic et même de Kergicquel passant par le bourg ». La solution retenue fut de contourner par le sud le sommet de la côte en créant un grand virage avec une pente plus douce.



Le bout de chemin de Kergoat peu après sa remise en état.

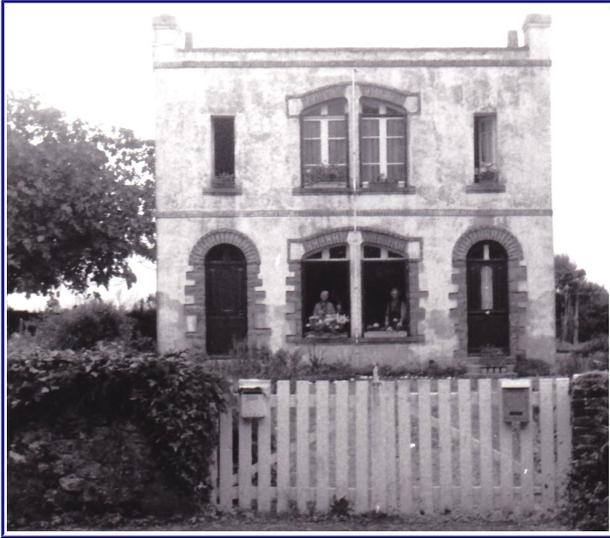
Photo J.D.

Traversons prudemment la route et nous voici justement dans la partie « fossilisée » du chemin de Kergoat tel qu'il était vers 1900 avec ses murs de pierre supportant des talus boisés. Longtemps laissé à l'abandon, il porte aujourd'hui le nom de *Jean Antoine*, un voisin bien connu localement, qui fut le premier dans les années 1990 à le remettre en état.

PEN CREC'H

Soudain, le chemin débouche sur ce qui était autrefois un croisement ouvert à tous les vents, à une altitude de 61m quand même ! Seuls se faisaient face en ce lieu désert une étrange maison blanche au toit plat et un grand calvaire. De la droite arrivait la route de Paimpol, qui était trop raide pour les tout premiers véhicules à moteur, mais pas pour les attelages ! Les chevaux, encouragés du fouet et de la voix « avalaient la pente » sans trop de peine : la certitude d'une halte au bien nommé café « *Au Repos de la Côte* », donnait de l'ardeur aux hommes comme aux bêtes.

La maison blanche aux quatre cheminées a remplacé un vieux moulin à vent, relevant de Kerraoul et déjà ruiné en 1764 (mais toujours signalé sur un plan de 1775).



La maison aux 4 cheminées est à l'emplacement d'un « moulin à vent de Kerraoul » . Photo J.D.



La croix de Penrec'h marquait l'extrémité du chemin de Kergoat. Elle provenait du cimetière de Plounez. (collection privée)

Le calvaire n'est là que depuis 1892, « chassé » du bourg par un calvaire neuf plus dans le goût de l'époque. Il fut remonté d'abord sur une butte centrale puis là où on le voit maintenant.

Le terrain laissé vacant par le contournement a été converti en terrain à bâtir en 1958. Pendant longtemps, il était resté un terrain vague où se réunissaient mendiants et autres marginaux : Il y avait, parmi d'autres, *Maï N'Ollen*, qui vivait dans sa hutte de branchages ; il y avait aussi *Champo* qui se livrait à des parodies de prières au pied de la croix (prononciation locale) :

***Me ho salut, Kroaz a vein
Na kouéet ket war ma heïn
Me, pe vin trémnet
Gwet, ma garfet !***

Je vous salue, Croix de pierre
Ne me tombez pas sur le dos.
Mais quand je serai passé,
Faites comme vous voulez !

au grand dam d'Adèle, une pieuse paroissienne du quartier qui fleurissait la croix et s'efforçait d'apprendre aux quelques enfants du quartier sa prière à elle :

***Salut deac'h Kroaz beniget
C'hwi eo ar kaeran a zou er vro***

Salut à vous, Croix bénie
Vous êtes la plus belle du pays.

Cette invocation est bien aussi, et belle assurément, mais peut-être moins drôle à répéter.

Nous voici donc au terme de notre promenade dans le chemin de Kergoat. Mais pour avoir la vue que l'on avait autrefois du pied du calvaire, il faut faire encore quelques pas jusqu'à la brèche d'un champ d'où l'on aperçoit, de gauche à droite, le site de Kerraoul, l'île Saint-Rion, Paimpol au creux de sa baie et tout là-bas, les Metz de Goëlo (non visibles sur la photo ci-dessous) :



* *
*

Mais c'est bien connu,

N'eo ket trawalc'h bean bet, retorn vez d'ober

Ce n'est pas le tout d'être allé, il faut revenir

EN DESCENDANT LE CHEMIN DE KERGOAT OU LE RETOUR EN IMAGES

Arrivé à son extrémité, on n'a en fait parcouru que la moitié du chemin, car il faut maintenant le prendre dans l'autre sens. Revenir sur ses pas, c'est en effet comme aller à la découverte d'un autre « visage » du chemin et s'attendre à ce qu'il se révèle différent, nous surprenne, nous livre quelques détails méconnus, nous confie quelques souvenirs, nous ouvre des vues inattendues. Alors, faisons demi-tour, reprenons notre marche et regardons :



Le bourg vu de Pen Crec'h quand le temps est clair



Brume matinale d'automne - photo J.D.

... et quand il l'est moins

Depuis que la *Route de Kergrist* coupe en deux le *Chemin de Kergoat*, il arrive qu'à l'intersection, l'on fasse des rencontres inattendues : une fois un peloton de tour de France, une autre fois un défilé de voitures anciennes...



Choses vues, chemin faisant et au fil du temps...



Photos : J. Dervilly

Demoiselles et dames du temps jadis :



**Fillettes dans le chemin - années 1950
(collection particulière)**



**Mme Romain Henry (à dr) et sa mère près de la ferme de
Kergoat vers 1935. (coll. part.)**

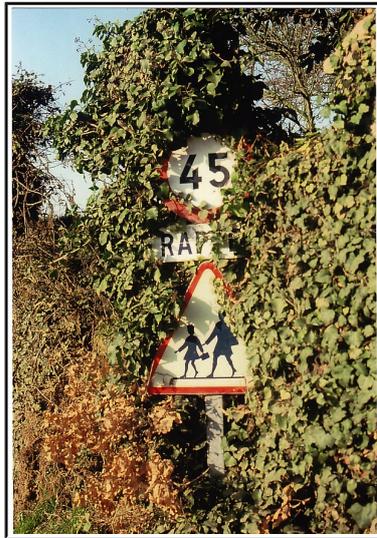
et plus récemment :



« classe verte » dans le chemin de Kergoat
années 1980 Photo J. D.-



Le facteur en bas du chemin -Photo J. D. 1985



Ce panneau indiquait la fin du chemin
et l'entrée dans le bourg,
Photo : J.D. – 1985



La beauté fragile du chemin - photo J.DERVILLY

Ces quelques pages qui ont accompagné nos pas de bas en haut puis de haut en bas du **Chemin de Kergoat**, ont essayé d'en montrer l'intérêt et la beauté. Il est fragile, ce chemin, et il est à souhaiter qu'il soit préservé, respecté et entretenu par tous ceux qui l'empruntent pour le travail ou le loisir car il est notre « cadre de vie » commun.



Le hameau de Kergoat

J.D.
Bevañ e Plounez - 2023

* *
*

ANNEXE 1 **Douar n'askol, douar ed, Terre à chardon , terre à blé**

Daniel Giraudon a recueilli et analysé une trentaine de versions (toutes plus détaillées que celle donnée ici) de l'histoire de l'aveugle qui juge de la qualité des sols d'après la flore sauvage qu'ils portent. Il en donne plusieurs récits en français, en breton et en gallo dans le chapitre « Gwerz an den koz dall – *la complainte du vieil aveugle* » p.397 et suivante de son livre: **La clef des chants** – Yoran embanner- 2020

ANNEXE 2- **Métairie**

La métairie est une propriété foncière exploitée selon un contrat de métayage : contrat par lequel un propriétaire remet à un preneur pour un certain temps l'exploitation de la métairie avec devoirs réciproques : par exemple, le bailleur et preneur fournissent par moitié le cheptel et les semences. Le bailleur, au lieu de toucher un prix fixe, reçoit une redevance aléatoire. En effet, il est directement associé aux risques de la culture et directement intéressé à son succès. Les produits des ventes de bétail, les grains et graines sont partagés par moitié. Mais il existe des cas particuliers et des exceptions propres à chaque contrat.

ANNEXE 3 - **Convenant**

Le domaine congéable ou convenancier était un type de contrat apparu au Moyen-Age qui a disparu en 1947 et qui n'existait que sur un territoire correspondant aux 3 départements bretons suivants : Finistère, Morbihan et Côtes du Nord (Côtes d'Armor aujourd'hui).

C'était un contrat entre un propriétaire terrien, le seigneur sous l'ancien régime, appelé *le bailleur* et un fermier appelé *domanier/colon/convenancier*.

Le bailleur cède au convenancier la jouissance d'une tenure appelée le *convenant*, moyennant un fermage annuel (*rente convenancière*) et des redevances en nature (blé, poulets...)

Le bailleur, le seigneur, est propriétaire du fonds (la terre) et des arbres nobles (chênes, ormes, châtaigniers).

Le fermier possède les édifices (maisons, crèches, granges, fournils, puits, fossés, talus, haies, barrières et arbres non nobles (impropres à faire du bois d'oeuvre). Il peut construire et modifier selon ses besoins. Le bailleur peut congédier son convenancier selon son bon plaisir, (il n'y a pas de durée de bail) ou s'il ne donne pas satisfaction, mais il doit l'indemniser, le dédommager, c'est à dire le rembourser de toutes les améliorations qu'il a apportées aux édifices et « superficies » du domaine.

Le domaine convenancier a été supprimé en 1947.

* *
*

Remerciements aux informateurs et informatrices qui ont confié leurs souvenirs, avec une pensée spéciale pour « mon bon voisin » Joseph HENRY décédé en 2001.

Merci à Yvon CONNAN pour la mise en ligne de ce dossier.

* *
*